

Le Comité « Eoliennes du Scaubecq »

E.mail : eolien.blcsoignies@me.com

CHERS VOISINES ET VOISINS

Chers Voisines et Voisins,

Nous nous permettons de vous écrire personnellement car vous êtes au même titre que nous concernés par **les éoliennes industrielles qu'Electrabel** a l'intention d'implanter sur le territoire de Braine-le-Comte et Soignies et nous pensons qu'il est important que vous sachiez certaines choses avant de laisser faire l'irréparable.

Je vous remercie à l'avance de bien vouloir lire ces 6 pages qui demandent, je le reconnais un peu de courage. Mais il est difficile de faire court dans ce cas-ci, car il en va de l'avenir de chacun d'entre-nous. Si après cette lecture, nous ne vous avons pas convaincus, alors ce sera le véritable choix de chacun, si par contre, nous vous avons sensibilisé à ce sujet, nous vous proposons de venir nous rejoindre afin de marquer **votre refus d'être utilisés par différentes instances et personnes pour qui le profit compte plus que l'environnement et le cadre de vie de la population !**

Nous savons que beaucoup de gens pensent que les éoliennes sont inoffensives, qu'elles sont jolies (question de goût), qu'elles vont surtout réduire la note d'électricité et qu'après tout, même si ce n'est pas un modèle d'intégration dans le paysage, bien qu'ils y en aient qui pensent le contraire, elles représentent le combat contre le changement climatique : **c'est le mythe de l'éolienne.**

PAYSAGE REMARQUABLE :

Saviez-vous que ce petit plateau et ses alentours sont reconnus comme **paysage remarquable par ADESA ?**

Le relief y est vallonné, la faune particulièrement intéressante, des espèces d'oiseaux protégés y nichent, d'autres empruntent les prés et les champs comme halte de migration tels que les cigognes blanches, les busards des roseaux, les vanneaux huppés, ...

Lorsque nous circulons dans les alentours et que nous comparons notre paysage à d'autres, nous constatons que nous sommes vraiment gâtés par ce qui nous entoure ; **c'est l'un des plus beau coin des environs avec une vue à 360 ° sans pylône, ce qui est plutôt rare en Belgique.**

Désirez-vous que tout cela disparaisse ? ! car c'est très probablement ce qui va arriver.

Lorsque l'on rencontre une éolienne sur la route par exemple, celle de Ghislenghien, même à 2 km , on ne peut pas passer sans la remarquer dans le paysage et il n'y en a qu'une! Alors imaginez-vous 6 éoliennes à 500 m de chez vous?!

Il s'agit d'éoliennes de 122 m de haut avec un diamètre 7 à 8 m. L'éolienne du Colruyt, à

Halle, est un jouet à côté. Lorsque Electrabel dit que les éoliennes auront entre 2 et 3 MW, il faut penser **3 MW**, ce qui est énorme, **quant aux pales, elles auront un diamètre de 102 m**. Elles ne ressembleront en aucune façon à une éolienne de jardin.

Une fois les 6 éoliennes installées, ils en installeront d'autres comme pour tous les projets acceptés à DOUR, PERWEZ, EGHEZÉE etc... et pour la venue de ces mastodontes, **ils vont transformer nos routes, qui font le charme de notre campagne wallonne, en routes donnant accès à d'énormes convois exceptionnels, des tonnes de béton seront déversées aux pieds des éoliennes et abîmeront de manière irréversible ce paysage exceptionnel.**

Une porte risque donc d'être ouverte et les promoteurs qui accourent déjà pour obtenir leur certificat vert (argent qu'en fin de compte nous payons !) auprès de la Région Wallonne, ne cesseront de vouloir miter nos beaux paysages de ces monstres industriels. Tant qu'ils peuvent en mettre, ils en mettront. **La Belgique regorge de projets de parcs éoliens ;** en Wallonie, en Ardennes, en province de Luxembourg.

D'ailleurs un nouveau projet se profile à l'horizon entre Steenkerque et Petit-Roeluz-Braine :

Lors d'une discussion avec un membre de la FWA (Fédération Wallonne des Agriculteurs), un riverain nous a confié qu'un nouveau projet se dessinait à l'horizon, sans doute une suite du projet actuel sur le plateau.

A un moment où la Région Wallonne installe à l'entrée de chaque ville des panneaux sensés attirer le touriste ; où sera encore l'intérêt de se promener entourés de ces pics qui miteront nos horizons, et qui ne manqueront pas de faire fuir celui-ci en entraînant des conséquences économiques catastrophiques pour certains commerçants.

Nous sommes pour les énergies vertes et pour les éoliennes en mer ! là où le vent est régulier et où il n'y a aucune nuisance pour les riverains.

Il faudrait à la Belgique 16 000 éoliennes pour satisfaire tous les besoins en électricité; mais de toute façon, le rendement ne serait jamais suffisamment constant et les centrales polluantes devraient reprendre le relais. D'autres énergies véritablement renouvelables celles-là, comme la biomasse dont regorge notre terre wallonne pourrait faire l'affaire, secondée par le photovoltaïque etc...

Nous sommes un petit pays surpeuplé, et nous avons à l'heure actuelle déjà plus de projets éoliens en Belgique proportionnellement qu'en France.

L'éolienne qui tourne, produit de l'électricité verte. Oui mais avec quel rendement ?

Dans la littérature, une éolienne se met en route lorsque le vent atteint une vitesse de 2 à 3 m/s (7 à 11 km/h). Elle est mise à l'arrêt dès que la vitesse du vent atteint 25 m/s (90 km/h).

Compte tenu du fait que la vitesse optimum se situe aux alentours de 10 à 12 m/s (36 à 43 km/h), il s'avère que le rendement d'une éolienne en pleine terre avoisine les 22 %. Dès lors, investir 30 millions d'euros (1,2 milliard de FB !) pour quelque chose qui ne produit que maximum ¼ de son potentiel, est-ce bien raisonnable ?

L'éolienne permet de limiter les rejets de CO2. Limiter ou encourager les rejets ?

Si j'ai besoin de 2 MW de puissance et que j'implante une éolienne de 2 MW, je dois aussi disposer d'une autre source d'énergie (**turbine-gaz-vapeur TGV**).

En effet, quand il n'y a pas de vent, il n'y a pas d'éolienne ; la production de mes 2 MW sera donc assurée **22 % de l'année par l'éolienne et les 78 % de l'année par l'autre**

énergie.

Implanter massivement des éoliennes nécessite donc aussi l'implantation d'une autre énergie ; polluante celle-ci et donc des rejets de CO2.

Oui, mais je gagne quand même au moins 22 % de la pollution de CO2 de la source d'énergie complémentaire. Eh bien, non !

En effet, les arrêts des éoliennes ne sont pas prévisibles. La centrale qui fournit l'énergie complémentaire doit se mettre en route rapidement puisque la demande d'électricité est bien présente. Pendant cette phase de changement de régime, ces centrales vont polluer beaucoup plus, exactement comme votre voiture qui démarre ou accélère, pollue plus qu'en régime de croisière.

Une thèse doctorale en sciences appliquées à la KULeuven de JORIS Soens prouve que pour l'ensemble de la Belgique, l'éolien devient plus polluant à partir de 700 MW de puissance installée. Et cette limite sera bientôt dépassée compte tenu des éoliennes en mer du Nord !

Soit, mais j'aurai de l'électricité verte chez moi et à meilleur compte. Eh bien, non !

L'électricité produite par les éoliennes est injectée sur le réseau de distribution et répartie au gré des Distributeurs. Ce n'est pas cette électricité verte qui arrive directement dans nos maisons. La Région Wallonne vise une distribution d'énergie électrique avec 6% d'énergie renouvelable dont 1,5 % d'énergie électrique sur terre.

Moins chère ?

Sûrement pas ! **Le coût du KWh éolien est 4 fois plus élevé que celui de KWh classique.** Les producteurs s'y retrouvent parce qu'ils reçoivent des certificats verts (cités ci-dessus) de la Région Wallonne. Dans l'éolien, il est attribué 1 certificat vert par MWh produit. Ce certificat vert vaut actuellement +/- 90 euros, mais en définitive, **qui finance les certificats verts ? Le contribuable perdu !** Vérifiez votre facture d'électricité : *contribution-énergie verte !*

Un investissement de 30 millions d'euros (1,2 milliard de FB !), cela va créer de l'emploi. Oui mais pas à Braine-le-Comte, ni à Soignies, ni en Belgique.

Les éoliennes sont fabriquées à l'étranger, le montage et la maintenance sera assurée par le fabricant. Que reste-t-il pour nous ? rien aucun avantage, par contre que nuisances à profusion !

LA SANTÉ :

LE BRUIT ET LES EFFETS STROBOSCOPIQUES:

Nous avons lu beaucoup de choses sur les éoliennes et nous nous sommes dit que pour se faire une véritable idée des nuisances qu'elles génèrent, il fallait visiter un ou plusieurs parcs et interroger les habitants qui vivaient à côté.

Ce que nous avons fait.

Nous sommes partis à Dour où il y a un parc de 11 éoliennes. Il en est ressorti que les gens se plaignent effectivement du bruit surtout la nuit dans leur cas, car ils se trouvaient sur une chaussée très bruyante la journée.

Le monsieur nous a ensuite raconté qu'au début, **les promoteurs projetaient d'en mettre 4 et lorsqu'elles ont été installées, ils en ont mis 7 autres et à l'heure actuelle, 13 autres sont prévues**, ce qui rejoint que, une fois la porte ouverte...

Le bruit intermittent qu'émettent les éoliennes parce que les vents sont irréguliers, est particulièrement stressant plus qu'un bruit de fond continu. Ce bruit reconnu par **l'Académie de Médecine Française sous la direction de Claude Henri Chouard** conclut que : « *cependant, tant que l'étude épidémiologique de ces nuisances sonores n'a pas été réalisée, et compte tenu des résultats des récentes mesures de bruit effectuées avec des moyens modernes, il serait souhaitable, par précaution, que soit suspendue la construction des éoliennes d'une puissance supérieure à 2,5 MW situées à moins de 1500 m des habitations,* » L'Académie de médecine dit également que : « **Le bruit peut entraîner des réactions de stress, perturber le sommeil et retentir sur l'état général, augmente le risque d'hypertension artérielle et d'infarctus du myocarde, des troubles neuroendocriniens...** » « **...L'agression sonore est majorée lorsque le bruit présent a d'importantes irrégularités stimulant l'attention de l'individu.** » « **la prévention de ces risques repose sur le simple éloignement de la source sonore** » **C'est pourquoi, l'Académie de médecine propose une distance de 1500m** (ici nous sommes entre 400 et 500 m) ainsi que l'OMS qui propose de ne pas dépasser **35 dB**. (les éoliennes vont jusqu'à **44 dB dixit Electrabel**).

Le bruit peut se répercuter jusqu'à 800 m car dans ce cas-ci **le relief est vallonné** et c'est sans compter sur le bruit la journée d'une quelconque chaussée pour couvrir celui de des éoliennes car chez nous et c'est aussi pour cela que l'on a choisi d'habiter ici, c'est le calme presque complet.

En Belgique, il n'existe aucun moratoire, juste un cadre de référence **de 350 m** qui n'a **aucune valeur légale** et qui ne tient aucunement compte de l'impact sur la santé des riverains.

S'ajoute au bruit; **les flashes lumineux** de jour comme de nuit ainsi que **les effets stroboscopiques** (projection des ombres portées des pales) particulièrement en hiver et très gênants dans la maison.

Ces personnes étaient également gênées par les effets stroboscopiques qui donnaient dans leur living.

Sur notre plateau, lorsque le soleil est à l'ouest et assez bas en hiver particulièrement au environ de 16 h ainsi qu'en été aux environs de 20 h, **les effets stroboscopiques** pourraient se manifester si les éoliennes sont dans le rayonnement du soleil.

Impact visuel :

La dame m'a gentiment fait rentrer dans sa maison et de la cuisine, on pouvait distinguer juste le pied de l'éolienne, gigantesque, **à 500 m** de chez eux, on aurait dit que l'éolienne se trouvait sur leur terrasse et de cette terrasse, ils pouvaient en voir 10 autres.

Dans ce cas-ci, les 6 éoliennes prévues sont entre 400 et 500 m des habitations même

l'arbre le plus haut n'arriverait pas à cacher quoique ce soit.

Etant le village le plus proche, le village d'Horrues sera directement impliqué.

Bien souvent sur les photos que proposent le promoteur, les éoliennes sont tronquées afin qu'elles paraissent s'intégrer au mieux dans le paysage. Pour le savoir, il suffit de se retrouver à leur pied !

Cela dit, il faut savoir que la Région Wallonne a signé « *la convention de Florence* » pour laquelle elle s'est engagée à préserver les paysages wallons. Ce qu'elle ne fait absolument pas !

LES ONDES HERZIENNES, RADIO ET TV :

D'après un rapport réalisé en 2002 par l'Agence Nationale des Fréquences à la demande du ministre chargé de l'Industrie en France, dit : « *...que l'effort de développement de l'énergie éolienne se traduira par un accroissement des risques de brouillage des services radioélectriques et principalement la télévision* ».

De nombreux riverains en France vivant à côté de ces parcs éoliens industriels se plaignent de ne plus avoir les programmes qu'ils désirent et également de recevoir des émissions brouillés.

Le Shape a d'ailleurs spécifié qu'il fallait leur réserver **une bande de 90 m de large** sur laquelle aucune éolienne ne devait être implantée afin que leurs ondes herziennes ne soient pas perturbées.

Si c'est vrai pour eux, c'est vrai pour nous.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER :

L'expérience des pays voisins montre que **la dévalorisation de 30 % des maisons se situant dans un rayon de 5 km est un fait**, au point que le vendeur d'une maison ayant dissimulé la présence future d'une éolienne à proximité, a été condamné en justice.

Les éoliennes se voient sur des kilomètres à la ronde.

En sachant que l'éolienne est plus un mythe qu'une véritable énergie verte,

- Que pour la faire fonctionner, il lui faut l'apport de 80 % d'énergie fossile donc du CO2, car les vents sont irréguliers,
- Qu'elle est un risque pour la santé ; bruit, effets stroboscopiques, ondes électromagnétiques, flashes lumineux de jour comme de nuit,
- Qu'elle a un impact visuel sur le paysage de par son côté industriel et son nombre, ainsi que dans le cadre de vie des riverains,
- Qu'elle va augmenter la facture plutôt que de la diminuer,
- Qu'elle n'offre en aucune façon du travail aux gens de la région,

- Que le patrimoine immobilier va chuter de 30 % dans un rayon de 5 km, et aura pour conséquence d'appauvrir les riverains,

Pour toutes ces raisons, y aurait-il encore un intérêt à accepter cette implantation de 6 éoliennes de 122 m de haut alors qu'il existe d'autres solutions plus en accord avec l'environnement.

Il faut d'abord et surtout apprendre à consommer moins et **faire la chasse au gaspillage**. Il faut ensuite s'attaquer à diminuer les sources les plus polluantes (**transport routier, industries, résidentiel/tertiaire**). Il faut enfin utiliser les autres énergies renouvelable telles que : **l'hydroélectricité, solaire photovoltaïque, solaire thermique, bois énergie, bio méthanisation, biocarburants, géothermie et pompes à chaleur**.

Pour preuve de ce que nous avançons, **vous pouvez aller consulter sur Internet, des reportages de TF1**, à l'adresse : www.ladzous.be/video/reportage1.php, (4 reportages) et <http://www.youtube.com/watch?v=VPxaoiN-wGs> (1 reportage), qui font état de nuisances sonores, stroboscopiques, problèmes d'émission TV...

Reportage sur RTL en date du 31 mai 2010 sur les éoliennes d'Estinnes qui se trouvent à 20 km de notre plateau : <http://video.rtlvi.be/video/169296.aspx>

Pour en savoir plus, vous pouvez également visiter les sites :

www.lESEOLIENNES.be

www.ventderaison.com

Nous espérons vous avoirs renseignés un peu plus sur ce qui pourrait bien être un tournant pour l'avenir dans cette région et pas forcément pour le bien de tous comme on voudrait nous le faire croire !

Si vous êtes tant soit peu d'accord avec nous, nous vous invitons à venir rejoindre notre petit comité afin de défendre nos droits, notre cadre de vie, préserver notre paysage, notre avifaune ainsi que notre patrimoine immobilier qui représente pour la plupart d'entre-nous, une vie de travail !

Le temps presse, nous sommes pour l'instant en attente de l'étude d'incidences qui devrait donner ses conclusions dans les semaines à venir. Lors de la parution des conclusions de l'Etude d'Incidences, nous avons 20 jours pour contester les conclusions.

Il faut savoir que **l'étude d'incidences** payée par le promoteur, **est loin d'être impartiale**.

Si vous désirez en savoir plus, vous pouvez nous contacter par mail :

eolien.blcsoignies@me.be